

L'Université à dimension humaine

ulco
Université
Littoral Côte d'Opale



Jeudi 05 décembre 2024

**PARTIR EN STAGE A L'INTERNATIONAL 2024-2025
EUROPE ET HORS-EUROPE**



- Pourquoi faire son stage à l'étranger ?
- Trouver son stage
- Où faire son stage ?
- Les conventions de stage
- La sécurité sociale
- Ai-je besoin d'un visa ?
- Les aides financières
- Les aspects pratiques
- Conseils

POURQUOI FAIRE SON STAGE À L'ÉTRANGER ?

Objectifs :

- Approfondir son niveau dans une langue étrangère
- Découvrir une autre organisation du travail, une nouvelle culture

Exigences :

- Motivation et implication personnelle
- Investissement financier

Retombées :

- Entrée et évolution dans le monde professionnel facilitées
- Temps moyen d'accès au premier emploi : 2,9 mois contre 4,6 mois pour les étudiants n'ayant effectué aucun séjour à l'étranger

POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS DE L'ULCO PARTIS EN MOBILITÉ STAGE À L'ÉTRANGER (DONNÉES ERASMUS+) EN 2020/22 AYANT DÉCLARÉ S'ÊTRE PERFECTIONNÉS :

100% se sentent davantage capables de prendre des décisions

100% savent mieux trouver des solutions dans des contextes difficiles ou stimulants

100% ont gagné en ouverture d'esprit et sont intéressés par les nouveaux défis à relever

100% sont davantage capables de penser et d'analyser des informations de façon critique

88,89% savent mieux planifier et organiser les tâches et les activités

88,89% ont amélioré leurs compétences dans leur domaine spécifique

88,89% savent mieux coopérer en équipe

88,89% savent mieux planifier et apprendre de façon indépendante

88,89% savent mieux appréhender les valeurs des cultures différentes

77,78% se sentent davantage capables de s'adapter et d'agir dans des situations nouvelles

77,78% sont plus confiants et convaincus de leurs capacités

TROUVER SON STAGE À L'ÉTRANGER

- Secrétariat de la formation
 - Annuaire des anciens
- Offres de stage reçues par le Bureau Insertion Professionnelle ULCO (Jobteaser – Career Center) (lien depuis l'onglet Formation / Orientation-Insertion-Pro-Stages sur la page de l'ULCO)
- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/stagiaires-etudiants> pour un stage dans une administration du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- <https://erasmusintern.org> par le biais de l'ESN
- www.euroguidance-france.org (liens et conseils)
- <https://epso.europa.eu> pour faire un stage dans une institution européenne
- https://traineeships.ec.europa.eu/index_fr proposé par la commission Européenne
- <https://www.stages.defense.gouv.fr/> par le Ministère des Armées
- https://careers.unesco.org/content/Programme-de-stages/?locale=fr_FR par l'UNESCO
- <https://careers.un.org/home?language=en> pour un stage à l'ONU

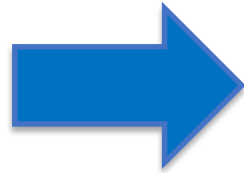
Bien se renseigner sur les frais et les garanties quand il s'agit de sociétés privées

ATTENTION : la DRI ne recherche pas le stage pour vous

OÙ FAIRE SON STAGE ?

Interdiction de faire son stage dans les zones en rouge ou orange sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères / Conseils aux voyageurs, y compris pour les étudiants originaires de ces pays.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>



lieu de stage + lieu d'habitation + déplacements
dans ces zones (rouge ou orange) non autorisés

Russie / Ukraine / Israël / Liban / Iran : déplacements formellement interdits
actuellement

LES CONVENTIONS DE STAGE

- A faire obligatoirement avant le départ
 - Sur P-stage :
 - ☞ Connexion avec identifiants ULCO
 - ☞ Choisir la langue de la convention (une version bilingue sera éditée)
 - ☞ Validation de la convention par le responsable enseignant/tuteur de stage
 - ☞ Impression des conventions par l'étudiant ou le secrétariat pédagogique, en fonction de votre formation
 - Mise en signature. Attention : il est nécessaire que le cachet de l'entreprise soit apposé.
 - Joindre une attestation de responsabilité civile indiquant que vous êtes couvert pour l'étranger, si possible avec le nom du pays d'accueil + annexe stage à l'étranger + attestation d'assurance individuelle accident + attestation de droit sécurité sociale + assurance rapatriement
 - Possibilité d'avenants en cas de modification
- Si vous projetez de faire un stage à l'étranger, merci de vous rapprocher au plus tôt du Bureau des Stages pour tout ce qui concerne les aspects relatifs à votre convention : marilyne.rawski@univ-littoral.fr

LA SECURITE SOCIALE / ASSURANCES

- Demander la Carte Européenne d'Assurance Maladie à son organisme de Sécurité Sociale (stage en UE + Royaume-Uni)
- Se renseigner sur la couverture et le remboursement des frais de santé (peut varier UE/hors UE) – Assurance complémentaire si besoin
- Assurances fortement recommandées Erasmus+ : décès, bagages, responsabilité civile, accident et maladie grave
- Pour les départs au Québec : formulaire SE-401-Q104
- Assurance rapatriement obligatoire

AI-JE BESOIN D'UN VISA ?

- Pour les étudiants de nationalité française : obligation de visa pour stage hors UE de plus de 90 jours (vérifier auprès du consulat du pays d'accueil en France pour les durées inférieures)
- Obligation de visa pour les étudiants de nationalité hors UE, y compris pour les pays Schengen (déplacement autorisé pour les titres de séjour délivrés en France mais pas le séjour)
- Brexit : visa à demander pour le Royaume-Uni

Les démarches pour l'obtention du visa sont effectuées par l'étudiant directement auprès du consulat / ambassade concerné-e.

LES AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES

- Bourse Erasmus+ si mobilité dans un pays du programme Erasmus+.
- Aide à la Mobilité Internationale (AMI) du MESR : uniquement pour les boursiers sur critères sociaux ou bénéficiaires de l'allocation annuelle dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.
- Bourse MERMOZ : mois attribués par l'ULCO mais aide versée par le Conseil Régional Hauts de France.
- Bourse sur critères sociaux du CROUS conservée

➤ Prochaines commissions :

Date	Période de début du stage	Date limite retour des dossiers
Fin janvier 2025	Entre le 01/02 et le 31/03/2025	16/01/2025
Fin mars 2025	Entre le 01/04 et le 31/05/2025	13/03/2025
Fin mai 2025	Entre le 01/06 et le 30/08/2025	15/05/2025

dossiers disponibles par e-mail à boursestage.inter@univ-littoral.fr

Préciser NOM + Prénom + formation ULCO + destination + durée + statut
(boursier/non boursier)

ATTENTION, les bourses :

- ne sont pas automatiques, étudiées en commission d'attribution
 - Le cumul des aides n'est pas garanti
- peuvent ne pas couvrir la totalité de la mobilité (budget limité)
- ne sont versées qu'au cours de la mobilité, jamais avant le départ
- ne peuvent pas être versées si la convention de stage n'est pas signée de toutes les parties
 - ne peuvent avoir une durée supérieure à celle de la mobilité validée
 - sont étudiées au cas par cas, merci de ne pas vous échanger les formulaires
 - sont versées sur un compte bancaire en France au nom de l'étudiant
- nécessitent toutes des justificatifs au retour (chaque dispositif a ses propres documents/procédures)

ATTENTION : ELIGIBLE ne veut pas dire BENEFICIAIRE

Les décisions prises par la commission de bourses sur les années antérieures ne valent pas forcément pour 2024/2025

LA BOURSE ERASMUS+



- **390 à 510€ / mois de mobilité selon le pays (montants 2023/2024 à l'ULCO)**

Groupe pays	Pays concernés	Montant mensuel bourse
1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	510€
2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	450€
3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Macédoine du Nord, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	390€

- **2 à 12 mois de jour à jour (mobilités inférieures à 2 mois (60 jours) et supérieures à 12 mois (360 jours) inéligibles)**
- **12 mois Erasmus + max financés par cycle, mobilités étude et stage confondues**
- **Pas de conditions de ressources, d'âge ou de statut (boursier/non boursier)**
- **Le stage peut être interrompu si l'entreprise d'accueil ferme pour congés annuels, mais la période d'arrêt ne peut être prise en compte pour atteindre la durée minimale de 2 mois**
- **Institutions européennes / organismes de l'UE / organisations chargées des programmes européens = inéligibles (ambassades et consulats = ok)**
- **Test OLS, n'est plus obligatoire, mais conseillé, avant le départ et au retour pour vérifier l'impact linguistique (ne conditionne pas l'octroi de la bourse)**
- **Rapport (QCM) en ligne au retour**

- **Forfait inclusion : 250€/mois si répond aux critères suivants**
 - **Etre boursier échelon 6 ou 7 sur critères sociaux du CROUS**
 - **Situation de handicap ou Affection de Longue Durée (ALD)**
 - **Habitant dans une commune classée Zones de Revitalisation Rurale (ZZR)**
 - **Habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville**
 - **Appartenant à un foyer dont le Quotient Familial CAF est inférieur ou égal à 551€**
- **Forfait transport éco-responsable (train, covoiturage, bus) : 50€**

L'AIDE A LA MOBILITE INTERNATIONALE (AMI) DU MINISTERE ESR

- **400 €/mois de mobilité**
- **Etre boursier du CROUS sur critères sociaux / Allocation annuelle dans le cadre du dispositif des aides spécifiques**
- **Séjour financé de 1 à 10 mois**
- **Enveloppe de 10 mois pour tout le cursus universitaire (séjours études ET stages)**
- **Inscription dans un diplôme national obligatoire**

LA BOURSE MERMOZ – CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

Critères 2024/2025

- Être inscrit au moins en Bac +2
- Bourse gérée par le Conseil Régional Hauts de France
- Montant attribué selon le Quotient Familial, étudié au cas par cas, selon la durée, le niveau d'études, la gratification et les avantages en nature éventuellement perçus
- De 150€ minimum (au total) à 92,40€ / semaine
- Pour les étudiants boursiers sur critères sociaux : forfait supplémentaire de 300€ pour les frais de voyage
- Mermoz ne finance que les mobilités réalisées entre le 01/09/24 et le 31/08/25
- Durée du stage :
de 12 à 26 semaines pour les étudiants de BUT, Licence, Master, Doctorat
de 4 à 26 semaines pour les étudiants apprentis du supérieur
- Valable une seule fois sur tout le cursus universitaire
- Condition pour les étudiants ressortissants des pays hors UE et Espace Economique européen : être domicilié en France depuis au moins deux ans au moment du départ en mobilité (pays d'accueil différent du pays de nationalité)
- DROM-COM non éligibles
- Entreprises et organismes privés ou publics dans tous les secteurs d'activité économique, y compris des laboratoires universitaires ; les représentations diplomatiques sous réserve d'un encadrement en langue étrangère.

OÙ DÉPOSER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE BOURSE ?

Pour tous les sites

Envoi uniquement par e-mail à l'adresse :

boursestage.inter@univ-littoral.fr

N'envoyez que des dossiers complets et signés

LES ASPECTS PRATIQUES

- S'inscrire sur Ariane :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>
- L'établissement d'accueil peut vous proposer un logement ou vous aider à le trouver (à la charge de l'étudiant). Attention : pas d'aides au logement à l'étranger
- Vérifier la date de validité du passeport/CNI
- Vérifier les vaccins obligatoires dans certains pays
- Pas de photographies, ni de capture d'écran de téléphone pour les documents envoyés
- Informer la DRI en cas de changements (dates de stage, lieu de stage, compte en banque, adresse e-mail...)
- N'oubliez pas les documents justificatifs au retour !
- Guide des stages du MESR :
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-des-stages-etudiants-informations-pratiques-46518>

QUELQUES CONSEILS POUR PROFITER AU MIEUX DE LA MOBILITÉ

- **Prévoir des vêtements adaptés aux températures du pays d'accueil**
- **Prévoir un budget suffisant**
- **Etre actif : ne pas attendre les informations ou que l'on vienne vous chercher**
- **N'hésitez pas à nous contacter directement (par email de préférence)**
- **Conserver une copie de vos documents d'identité et de votre dossier de mobilité avec vous**
- **Ne pas oublier les démarches propres à votre retour en France (CROUS, logement, inscription dans le cursus de l'année suivante...)**

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

boursestage.inter@univ-littoral.fr

www.univ-littoral.fr/international

